

Le 4 octobre 2024

PAR COURRIEL

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0447

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 4 septembre 2024 et visant à obtenir :

« copie des appels d'offre, des cahiers de charge, des devis, des contrats signés et de toute la facturation concernant : -AM007735 / 1852432, travaux plantation, DES-246, Dollard-des-Ormaux, entretien, réparation, modification, réfection et installation de biens et d'équipement Hydro-Québec. »

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie des documents faisant l'objet de votre demande. Toutefois, certains documents contiennent des renseignements qui ont été protégés. Les renseignements protégés sont des renseignements personnels, des renseignements de nature commerciale, technique et financière appartenant à Hydro-Québec, ou fournis par des tiers, qui sont traités de manière confidentielle. En effet, la divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de procurer un avantage à une autre personne, de causer une perte à notre organisme ou à ces tiers et de nuire de façon substantielle à leur compétitivité. Nous invoquons à ces égards les articles 14, 21 à 24, 27, 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès).

Veillez toutefois noter que, sous réserve de l'approbation du gestionnaire d'expertise, les documents d'encadrements normalisés peuvent être communiqués suivant la signature d'une entente de confidentialité et le respect des certaines conditions, notamment le paiement des frais fixés. Si ceci vous intéresse, nous vous invitons à contacter Diane Durand aux coordonnées ci-dessous, laquelle pourra vous diriger vers le gestionnaire responsable.

Diane Durand – Conseillère Intervention opérations et maintenance
Direction – Performance opérationnelle
durand.diane@hydroquebec.com

De plus, au terme des recherches effectuées, nous constatons qu'aucun document de facturation n'est détenu par notre organisme en lien avec l'appel au marché visé par votre demande. Ainsi, suivant l'article 1 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons accéder à cette partie de votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.